

Quand Migros laisse une verrue

FRICHE INDUSTRIELLE Le géant orange a construit une porcherie en 1970, mais depuis sa fermeture, treize années plus tard, le site est inoccupé. Une solution a failli aboutir l'an passé, mais a laissé un goût amer à la Municipalité chesalloise.

CHESALLES/MOUDON

En se plaçant sur les hauteurs de la commune de Chesalles-sur-Moudon, on est saisi par la vue imprenable. Quand il fait beau, même le lac de Neuchâtel est visible. Seule tache au paysage, une ancienne porcherie de Migros dans laquelle toute activité a cessé depuis 27 ans. Et ce n'est pas une petite tache, 84 000 m³ de volume alors qu'une villa en compte entre 800 et 1000. Une construction en béton armé faite pour durer.

Retour sur l'histoire du site ou récit d'une «véritable saga chesalloise», selon les mots du syndic, Christof Rüfenacht.

Gros projet d'élevage porcin avorté

«Chesalles devait être la première étape du projet de production intégrée de viande de porc de Migros, avec un centre de testage où environ 1000 truies paraient et étaient hautement sélectionnées. De là, elles devaient partir dans des centres multiplicateurs. Le site, construit en 1970, a été mis en service progressivement un an plus tard, mais le projet s'est arrêté à l'étape chesalloise», raconte Christof Rüfenacht. Ainsi les autres centres n'ont jamais vu le jour et en 1983, la fermeture



Impossible de ne pas voir la volumineuse désolation laissée par la Migros (ci-dessus).

Sans entretien depuis près de trente ans, les bâtiments se dégradent.

PHOTOS DAVINA RUIZ

définitive de la porcherie a été prononcée.

La Migros avait promis à la Municipalité de l'époque qu'elle trouverait une réaffectation au site. Mais hormis quelques idées, parfois même originales, comme des studios de cinéma, «il n'y a eu concrètement aucun projet». C'est que la construction des bâtiments est particulière, les fondations reposant sur un couloir central. Impossible donc de vider les halles et de créer des grands espaces.

Déception et peur des mauvaises mains

«L'idéal serait de tout raser, défend le syndic, mais l'idée ne plaît pas trop à la Migros, son objectif est de ne mettre aucun argent dans ce site, et la démolition coûterait plus d'un million de francs.»

Soulagement, d'abord. En 2008, un accord est trouvé avec Micarna, actuel propriétaire des lieux, prévoyant la destruction partielle du site. A la place notamment, la nouvelle laiterie pour les producteurs de lait de la région.



Mais grande déception, ensuite. Alors que tout semblait sourire aux différents protagonistes, gros coup de théâtre. Une des sociétés de laiterie, qui n'a jamais dévoilé publiquement les raisons de sa décision, a refusé le projet. Retour à la case départ pour la Municipalité chesalloise qui regrette de ne pas disposer de véritable pouvoir d'action.

«Notre grande peur, c'est que le site devienne un no man's land, en tombant notamment entre de mauvaises mains, confie Christof Rüfenacht. La décision de la société de laiterie est vraiment incompréhensible. Et il est regrettable que Migros n'ait pas fait part de plus de grandeur, elle qui fait tant attention à son image», a-t-il conclu.

DAVINA RUIZ

Et Micarna?

Du côté de l'entreprise Micarna, actuelle propriétaire des bâtiments, une réponse globale, pas d'éternisation sur le sujet.

Bien que «regrettant également le fait que le dernier projet n'ait pu aboutir», les interlocuteurs contactés ne sont «actuellement pas encore en mesure de donner une réponse claire quant à l'avenir du lieu». Ils précisent être «en phase de réflexion et d'étudier les éventuelles possibilités de réaffectation pour ce site». Ce dernier est d'ailleurs situé en zone industrielle à caractère agricole. Et en ce qui concerne la vente, «elle reste naturellement une des pistes ou possibilités envisagées». Mais aucune précision sur le prix... «Micarna a dit à la Municipalité qu'elle offrait le site à la commune de Chesalles-sur-Moudon, si cette dernière était intéressée. On a eu l'impression que l'entreprise cherchait vraiment à se débarrasser du lieu», raconte quant à lui le syndic Christof Rüfenacht. A noter que les bâtiments comptent aussi deux appartements.

DR

Une vision globale de la situation sécuritaire

RÉFORME Les communes sous contrat avec la gendarmerie se sont associées.



Les contrats de prestation avec la gendarmerie impliquent une répartition des tâches avec les communes, notamment la mise en place de signalisations lors de fermetures de routes, comme pour la venue du Tour de Romandie par exemple, même si la collaboration demeure intense.

PHOTO DANIELE PITTET

BROYE VAUDOISE

Les communes de Payerne, Avenches, Lucens, et bientôt Moudon, font partie de la trentaine de membres que compte l'Association des communes sous contrat de prestations avec le Département de la sécurité et de l'environnement (ACCP).

L'objectif? «Siéger dans les groupes de travail sur la mise en œuvre de la réforme policière. Défendre les intérêts de ces communes qui ont déjà fait de nombreuses expériences en matière sécuritaire», explique François Leuthold, municipal payernois et membre du comité de l'association.

Se positionner comme plateforme d'échange entre les communes, voici l'enjeu de l'ACCP. A la clé, une vision des besoins sécuritaires à

l'échelle d'un territoire entier, et une transparence en ce qui concerne le plan financier, afin de mettre en place un système policier avec une coordination optimale.

Autre réflexion de l'ACCP, trouver des solutions quant à la gestion des tâches dites de police administrative, qui sont exclues du catalogue de prestations cantonales. Elles englobent la gestion des places de parc, les fermetures de routes lors de manifestations, le registre des chiens, etc. «La création d'une entité au sein du bureau communal me paraît être une bonne solution. La proximité est nécessaire afin d'avoir une bonne vision de la situation et de régler ces tâches efficacement», commente François Leuthold. La ville de Payerne a d'ailleurs déjà créé une nouvelle entité communale de police administrative. DR

Cap des mille employeurs passé

TRAVAUX DE PROXIMITÉ L'association Chèque Emploi, qui ne cesse d'enregistrer de nouveaux employeurs, connaît un vif succès dans la région broyarde.

BROYE FRIBOURGEOISE

«Le district de la Broye est celui qui a enregistré la meilleure progression depuis le début de l'année 2010, avec une augmentation de 16% du nombre d'employeurs inscrits», se réjouit Anne-Marie Clément, membre de la direction de Chèque Emploi.

Une réussite pour cette structure encore jeune, mais en plein développement. Au 1er mars 2010, elle gérait les tâches administratives liées aux charges sociales de 984 personnes ayant un employé pour des travaux de proximité (ménage, garde d'enfants, etc.). La région de la Broye en comptait à elle seule 102 (19%). «Nous avons passé le cap des mille employeurs aujourd'hui», renchérit David Marguet, l'initiateur du projet Chèque Emploi.

Pas assez de recul

L'association connaît depuis sa création en 2006 une progression continue, les campagnes de sensibilisation contre le travail au noir aidant. Mais comment expliquer ce soudain succès broyarde?

Une opération de communication a eu lieu au début de l'année, à la Poste d'Estavayer-le-Lac, où des affiches signalant l'existence de Chèque Emploi avaient été placardées. Mais les responsables précisent: «C'est notre première



David Marguet et Anne-Marie Clément arborent l'affiche posée au début de l'année à Estavayer-le-Lac.

PHOTO DAVINA RUIZ

expérience de communication. Impossible de dire si elle a vraiment eu un impact. Nous ne disposons pas assez de recul. Il est pour l'instant difficile d'interpréter la progression broyarde.»

Autre particularité de la région à relever, l'existence du Centre de rencontre et de formation de Montet, où se trouvent des étudiants désireux de réaliser des travaux de proximité en toute légalité. Certains employeurs s'y adressent alors directement et sont dirigés vers l'association

Chèque Emploi.

Guichet virtuel

En matière de projets, la structure, dont la gestion est assurée par le Centre d'intégration socioprofessionnelle, souhaite développer son site internet, en créant notamment un guichet virtuel. L'employeur pourra s'inscrire, puis remplir les fiches d'heures en un seul clic. «L'objectif est vraiment de faciliter encore plus la vie des employeurs», précise Anne-Marie Clément. DAVINA RUIZ

Simplifie la vie!

Une relation de travail claire entre employeur et employé, ainsi qu'une gestion administrative efficace. Voici en bref ce que propose Chèque Emploi pour tous les travaux de proximité de particulier à particulier.

L'association se charge de toutes les tâches administratives liées à la couverture sociale du travailleur (AVS/AI/AC/APG, assurance-accidents, impôt à la source). Emploi en règle et gain de temps pour l'employeur. Protection sociale de base et sécurité en cas d'accident professionnel pour l'employé. Chacun en tire des avantages.

«En plus, Chèque Emploi fournit un interlocuteur précieux en cas de questions», ajoutent les responsables.

Alors, comment cela fonctionne-t-il? En bref, l'employeur, une fois inscrit et après avoir payé un premier acompte calculé en fonction de l'estimation des charges sociales, reçoit un chèque. A la fin de chaque mois, il verse le salaire net à son employé et envoie un chèque à l'association. A noter encore que la participation aux frais pour l'employeur s'élève à 5% du salaire brut soumis. Pour s'inscrire ou pour plus d'infos: www.cheques-emploi.ch ou 026 426 02 40.

DR